

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 7–11 novembre 2005**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 8 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2005/8-B/2**  
3 octobre 2005  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT — RÉGION DES GRANDS LACS 10062.2**

### **Aide alimentaire pour les secours et le redressement dans la région des Grands Lacs**

Nombre de bénéficiaires	Burundi	1 505 000
	Rwanda	545 000
	République unie de Tanzanie	402 000
Durée du projet	36 mois (1er janvier 2006–31 décembre 2008)	
Quantité de produits alimentaires	596 317 tonnes	
<b>Coût (dollars E.-U.)</b>		
Coût total des produits alimentaires pour le PAM	151 414 242	
Coût total pour le PAM	354 781 844	

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODK: M. H. Arthur tél.: 066513-2034

Attachée de liaison principale, ODK Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2645).



## RESUME

La région des Grands Lacs semble être engagée sur la voie de solutions durables, bien que l'actuel processus de transition demeure fragile. L'espoir que la paix, condition du développement, soit rétablie au Burundi et en République démocratique du Congo s'est éloigné en raison des tensions préélectorales et de l'instabilité et de l'incertitude politiques, qui ont déclenché une vague de migrations et ralenti le rapatriement des réfugiés en provenance de la République unie de Tanzanie. Dans certaines régions du Rwanda et du Burundi, les précipitations irrégulières ont fragilisé, encore davantage la sécurité alimentaire et compliqué les perspectives d'un rapatriement et d'une réinstallation durables.

Cette Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) pour la région des Grands Lacs couvre le Burundi, le Rwanda et la République unie de Tanzanie. Ces dernières années, ces trois pays ont connu des mouvements massifs de populations réfugiées et déplacées à l'intérieur de leur pays: un demi million de personnes ont été confinées dans des camps de réfugiés en Tanzanie et au Burundi pendant des périodes prolongées, et plusieurs centaines de milliers de personnes déplacées n'ont toujours pas réintégré leurs foyers.

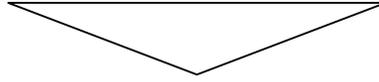
Le Bureau régional du PAM souhaite, au moyen de cette opération régionale de secours et de redressement sur trois ans, permettre à ces trois pays d'assister leurs populations vulnérables, particulièrement les réfugiés, les rapatriés, les PDI et les femmes et les enfants souffrant de malnutrition. La situation politique précaire et les freins à la production alimentaire continuent d'exposer un grand nombre de ménages et d'individus à de graves problèmes d'insécurité alimentaire.

Cette intervention correspond aux objectifs stratégiques 1 à 5 du PAM et aux objectifs du Millénaire pour le développement 2 à 5 (éducation, égalité entre les sexes, mortalité infantile et santé maternelle, priorités gouvernementales), et est axée sur les activités de secours et de redressement. Les activités de redressement visent à assurer aux communautés, parmi lesquelles on compte les soldats démobilisés, une meilleure maîtrise de leur destin grâce à l'acquisition de compétences pratiques qui les aideront à faire face à des chocs éventuels susceptibles d'affecter leurs revenus. Elles permettront également de créer des actifs sociaux facilitant l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services agricoles.

L'évaluation de l'opération en cours, conduite par le Bureau régional en février 2005, a recommandé que le programme soit élargi au rapatriement des réfugiés de Tanzanie et tienne compte des incertitudes croissantes auxquelles font face les populations déplacées du Burundi et, dans une moindre mesure, du Rwanda où les conditions climatiques défavorables contribuent à la détérioration de la sécurité alimentaire. D'ici à la fin de l'année 2007, le processus de transition engagé dans la région devrait permettre le rapatriement organisé d'un grand nombre de réfugiés, et le renforcement des capacités de la population à subvenir à ses besoins. Les Bureaux de pays du Rwanda et de Tanzanie prévoient d'interrompre progressivement leurs activités de secours en 2008; le Bureau de pays du Burundi envisage quant à lui de réorienter certaines de ses activités de redressement vers le développement.



## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve l'IPSR régional 10062.2 "Aide alimentaire pour les secours et le redressement dans la région des Grands Lacs" (WFP/EB.2/2005/8-B/2).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### Contexte de la crise

1. Les trois pays actuellement couverts par l'IPSR de la région des Grands Lacs —le Burundi, le Rwanda et la République unie de Tanzanie— sont des États indépendants, liés sur le plan socio-économique par les conflits à répétition qui persistent dans la région pendant depuis des décennies.
2. Au cours de ces dernières années marquées par l'instabilité politique et les troubles fréquents, la région des Grands Lacs a été le théâtre de mouvements massifs de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). Un demi million de personnes ont été confinées dans des camps de réfugiés en Tanzanie et au Burundi pendant des périodes prolongées, et plusieurs centaines de milliers de personnes déplacées n'ont toujours pas regagné leurs foyers.
3. Le génocide traumatisant qu'a connu le Rwanda a infligé des dégâts considérables à tous les secteurs de l'économie, ainsi qu'aux structures de la société. Conjugué à la pandémie de VIH/sida, cette crise a plongé dans l'insécurité alimentaire un grand nombre de groupes vulnérables (orphelins, personnes handicapées, veuves, et personnes âgées indigentes).
4. Au cours des trois dernières années, les précipitations ont été insuffisantes dans le nord-est du Burundi et dans le sud-ouest du Rwanda. La mosaïque du manioc, maladie particulièrement virulente, a compromis la production de manioc au Burundi, au Rwanda et dans l'ouest de la Tanzanie, privant ainsi les populations de leur aliment de base. La situation alimentaire préoccupante que connaît la région pousse les communautés appauvries à se débarrasser du peu de biens dont elles disposent et à migrer, à la recherche de nourriture et de travail.
5. L'inquiétude suscitée par la tenue prochaine (fin 2005) d'élections au Burundi et en République démocratique du Congo (RDC) est susceptible de déclencher des accès de violence. Cette inquiétude a incité un grand nombre de Burundais et Rwandais réfugiés en RDC à réintégrer leurs foyers ou à tenter de se réinstaller dans d'autres pays voisins. Les tensions politiques expliquent également lenteur des rapatriements de réfugiés vivant dans les camps de Tanzanie.

### Analyse de la situation

6. La situation de fragilité que connaît la région des Grands Lacs est réelle et persistante: les troubles politiques, les conflits intérieurs et l'activité des milices provoquent toujours des déplacements de population massifs et ralentissent le rapatriement des réfugiés de Tanzanie. La situation politique précaire et les conditions climatiques défavorables ont exposé de nombreux ménages et individus à la double menace que constituent la pauvreté absolue et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle grave.
7. La paix négociée entre le Burundi et la RDC (qui sont les épicrocentres des mouvements de réfugiés) avait laissé espérer un rapatriement à grande échelle entre 2003 et 2004. Toutefois, seulement 2 000 réfugiés par mois en moyenne ont pu être rapatriés au cours de cette période, et plus de 400 000 réfugiés vivent toujours dans les camps situés dans l'ouest de la Tanzanie. Le Rwanda, pour sa part, accueille plus de 50 000 réfugiés congolais et burundais.



8. La population du Burundi vit principalement de l'agriculture pluviale de subsistance. L'activité des rebelles dans les régions agricoles les plus productives, associée au morcellement des terres, aux épisodes de sécheresse récurrents, à la dégradation des sols et au VIH/sida a conduit à une situation d'insécurité alimentaire. Les conflits, les déplacements internes à grande échelle de populations, la désorganisation des marchés et des activités commerciales et le facteur aggravant que constituent les chocs climatiques ont plongé 20 pour cent de la population burundaise dans une situation d'insécurité alimentaire chronique, qui la rend tributaire des secours d'urgence.
9. Au Rwanda, la paix et la stabilité sont menacées par l'instabilité politique qui persiste en RDC et au Burundi. Les élections prévues, les troubles intérieurs et les combats impliquant les milices dans l'est de la RDC exacerbent les tensions politiques et provoquent l'exode des populations. Le nombre de Congolais et de Burundais qui cherchent refuge au Rwanda a augmenté; un nombre important de Rwandais réfugiés au Congo et au Burundi pourraient également être décider de rentrer dans leur pays.
10. Quatre-vingt-dix pour cent des Rwandais vivent de la petite agriculture de subsistance. Les précipitations insuffisantes et irrégulières, les mauvaises récoltes et la maladie du manioc qui a frappé les cultures dans tout le pays ont aggravé l'insécurité alimentaire des communautés les plus pauvres. La fertilité insuffisante du sol, l'érosion, le manque d'accès aux engrais, et le morcellement des terres contribuent à limiter la production agricole.
11. Onze ans après le génocide, le Rwanda a mis en place des conditions propices à la croissance économique, au rapatriement des populations et au développement en général. Depuis 1994, le gouvernement a su lancer des réformes institutionnelles importantes. L'adoption d'une nouvelle constitution a permis de tenir des élections présidentielles, de constituer un nouveau parlement et de réformer le système judiciaire.
12. Malgré cette évolution positive, le Rwanda est toujours en proie à la pauvreté. L'appui constant de la communauté internationale conjugué aux efforts du gouvernement ont permis de mettre en oeuvre des politiques économiques, sociales et d'orientation générale qui ont assuré une certaine stabilité intérieure et permis la croissance économique. Toutefois, les activités de redressement et de reconstruction doivent être poursuivies: le Rwanda a besoin de l'appui de la communauté internationale et de toute la population pour reconstruire son économie et réaliser des réformes sociales. Le PAM met en oeuvre un Programme de pays à plusieurs composantes (alimentation scolaire, VIH/sida, nutrition) couvrant la période 2003–2006. Ce programme de pays sera prolongé d'un an pour assurer la jonction avec le programme de pays de la prochaine génération en 2008.
13. La République unie de Tanzanie accueille environ 400 000 réfugiés répartis dans 13 camps situés dans quatre districts de l'ouest du pays. À cela s'ajoutent un camp de transit et un centre d'accueil où les réfugiés sont enregistrés ou orientés vers le rapatriement. La grande majorité des réfugiés sont totalement tributaires de l'aide alimentaire du PAM. Environ 62 pour cent des réfugiés proviennent du Burundi et 37 pour cent de la RDC. Moins de 1 pour cent d'entre eux, originaires du Burundi, du Rwanda ou de la RDC, relèvent de problèmes de protection et sont issus de vagues antérieures de réfugiés.
14. Un grand nombre de personnes réfugiées en Tanzanie ont renoncé à rentrer dans leur pays d'origine en raison de la situation alimentaire, des tensions politiques et de l'insécurité qui frappent la région. Le taux de fécondité des réfugiés est élevé, de sorte qu'environ 20 000 enfants par an naissent dans les camps. Non compris les réfugiés, la population vivant dans la partie occidentale de la Tanzanie est estimée à 3,7 millions d'habitants. Les taux de malnutrition et de prévalence du VIH/sida sont plus élevés au sein de la population-hôte que dans les camps de réfugiés.



## Politiques et programmes de redressement du gouvernement

15. Les interventions du PAM s'inspirent de ses Objectifs stratégiques (OS) et correspondent aux priorités des plans de lutte contre la pauvreté de ces trois pays. L'expérience du PAM joue un rôle croissant dans l'établissement des Documents stratégiques de lutte contre la pauvreté (PRSP) pour la région des Grands Lacs. Au Burundi, la version finale du PRSP est préparée dans le cadre d'un processus participatif. Le PRSP du Rwanda, qui a été approuvé en 2001, est actuellement en cours d'examen. La République unie de Tanzanie actualise actuellement son PRSP, qui couvre la période 2001-2005. Les Bureaux de pays du PAM continuent à contribuer à l'élaboration de ces documents et au renforcement des capacités nationales en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, d'amélioration des services sociaux et de réorganisation du secteur des transports.
16. L'assistance aux réfugiés représente une charge considérable pour le gouvernement de la République unie de Tanzanie et pour les autorités locales des zones d'accueil. Les restrictions supplémentaires aux déplacements des réfugiés imposées par le gouvernement, la fermeture des marchés dans les camps et le manque d'emploi ont rendu les réfugiés entièrement tributaires de l'aide alimentaire et de l'assistance extérieure. La politique gouvernementale ne permet pas l'intégration des réfugiés burundais et rwandais dans la société tanzanienne, mais facilite leur rapatriement rapide dans leur pays d'origine.
17. Lors de leur premier sommet qui s'est tenu en Tanzanie en novembre 2004, les Chefs d'État de la région des Grands Lacs se sont engagés à coopérer afin d'assurer un avenir viable dans la région, en rétablissant entre États et à l'intérieur des États des relations basées sur la confiance, la coopération et l'intégration dans le cadre d'une grande vision régionale visant à promouvoir la paix, la sécurité, la démocratie et le développement durables.

## Justification

18. Une étude tanzanienne sur les stratégies de survie a révélé que l'exode massif et le séjour prolongé des réfugiés et des PDI dans les camps affaiblissaient les normes sociales et les capacités de survie. On a observé au cours de l'étude de référence que 31 pour cent des ménages avaient vendu des biens et que 8 pour cent s'adonnaient à des activités illégales telles que le vol ou la prostitution pour faire face aux pénuries alimentaires. D'autres sources de revenu telles que la production agricole, la vente de bétail, le petit commerce et les mécanismes incitatifs mis en place par les organisations non gouvernementales (ONG) se sont révélées inefficaces pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Le PAM tentera d'améliorer la situation en organisant des formations pratiques pour renforcer les capacités de survie de la population cible.
19. D'après les projections du fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour le Rwanda, les taux de mortalité de jeunes enfants (118 pour 1 000) et celui des enfants de moins de cinq ans (203 pour 1 000) sont parmi les plus élevés au monde<sup>1</sup>. Environ 9 pour cent des enfants présentent un faible poids à la naissance, et 42 pour cent accusent un retard de croissance, selon la dernière enquête démographique et sanitaire sur le rapport taille/poids. Le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés d'Afrique (1 000 pour 100 000 naissances vivantes).

---

<sup>1</sup> UNICEF, *State of the World's Children Report 2005*



20. L'IPSR 10062.2 visera en priorité les réfugiés, les PDI, les rapatriés et les populations affectées par les troubles sociopolitiques et les aléas climatiques. Assurer la sécurité alimentaire d'une population considérable, en déplacement constant à l'intérieur ou au delà des frontières, en butte à des problèmes interdépendants d'un pays à l'autre, exige la cohérence et la souplesse que peut seule assurer une approche régionale. La coordination technique et opérationnelle au niveau régional facilitera la mise en oeuvre des projets et par les bureaux de pays et la collaboration entre eux.
21. Depuis le début de l'IPSR régionale, le PAM a distribué un million de tonnes de produits alimentaires d'une valeur estimée à 460 millions de dollars E.-U. Dans sa phase actuelle approuvée par le Conseil d'administration en octobre 2002, l'intervention du PAM comporte une estimation trop prudente des besoins alimentaires, en raison d'un optimisme excessif quant à la rapidité du processus de paix. L'insécurité persistante, l'incertitude de la situation politique, les mouvements de population entre les pays et la dimension régionale des conflits justifient le maintien d'une stratégie régionale.
22. Lors de leur travail de préparation, le Bureau régional et les bureaux de pays participants ont conçu l'IPSR 10062.2 de façon qu'elle couvre la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008, et puisse prendre en compte d'éventuels besoins supplémentaires.

## STRATEGIE

### Besoins des bénéficiaires

23. L'instabilité qui prévaut dans la région des Grands Lacs impose un suivi et des évaluations régulières de la sécurité alimentaire tout au long de la durée de l'IPSR. Le Rwanda et le Burundi réalisent, deux fois par an, des missions d'estimation des récoltes et des disponibilités alimentaires. Les missions d'évaluation conjointes du PAM et du bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les enquêtes nutritionnelles et les analyses des stratégies de survie fournissent également des informations sur la sécurité alimentaire et sur l'état nutritionnel des populations fort utiles à la conduite des opérations. D'autres évaluations d'urgence concernant la sécurité alimentaire seront réalisées, si nécessaire.
24. Au Burundi, la mission d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires menée conjointement en janvier 2005 par le gouvernement, le PAM, la FAO et l'UNICEF, a prévu un déficit céréalier de 310 000 tonnes au niveau national, contre 259 000 tonnes de l'année précédente. L'épidémie de mosaïque du manioc, qui frappe principalement les provinces septentrionales de Kirundi et de Muyinga, et la pénurie de semences, ont au cours de la campagne précédente compromis les récoltes et provoqué une baisse de la production vivrière. La mission a également constaté qu'un nombre important de rapatriés, en particulier à Ruyigi, Muyinga et Makamba, étaient hébergés par des familles d'accueil, elles-mêmes fortement éprouvées par les conflits et la sécheresse. Les résultats de la mission d'évaluation conjointe qui s'est déroulée en juillet 2005 permettront d'actualiser ces données.
25. Le PAM et ses partenaires mettent en place au Burundi un système de surveillance qui permettra de donner l'alerte en cas d'insécurité alimentaire, et de connaître rapidement les besoins. Ce système reposera sur les analyses des stratégies de survie qui fournissent des informations sur la fréquence du recours aux stratégies de survie par les ménages, et sur la dureté des stratégies employées. Les résultats de la mission d'évaluation menée conjointement par le PAM et le HCR en juillet 2005 permettront d'obtenir des



informations actualisées sur le nombre et les besoins des réfugiés de deux camps situés dans les provinces de Muyinga et Mwaro. L'analyse des stratégies de survie fait l'objet d'un suivi régulier permettant de prendre la mesure de toute dégradation éventuelle des capacités de survie des ménages

26. Au Rwanda, les résultats préliminaires de la mission d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires menées en partenariat par plusieurs organismes indiquent que les récoltes sont bonnes dans les provinces de Kibungo, Gitarama, Kigali Ngali, Umutara, Ruhengeri et Byumba. En revanche, sur les hauts-plateaux exposés à l'insécurité alimentaire chronique, les récoltes ont été médiocres en raison des précipitations irrégulières, particulièrement à Kibuye et Gikogoro. Les données mensuelles recueillies sur la sécurité alimentaire et sur les stratégies de survie des ménages font ressortir une réduction de la consommation alimentaire, un accroissement de l'exode vers les districts non exposés à l'insécurité alimentaire motivé par la recherche d'emplois dans l'agriculture, ainsi qu'une augmentation du nombre d'enfants admis dans les centres nutritionnels soutenus par PAM.
27. En République unie de Tanzanie, le PAM évalue les besoins alimentaires dans les camps sur la base des informations fournies par différentes sources, parmi lesquelles le HCR et les partenaires d'exécution. Un suivi en contact direct avec les bénéficiaires a lieu deux fois par an: les informations concernant l'alimentation des ménages, les sources de revenu et les stratégies de survie sont alors collectées et analysées parallèlement aux données relatives à la distribution et à l'utilisation de l'aide alimentaire. Une étude complémentaire sur les stratégies de survie a été conduite en juin 2005. Toutes ces analyses fourniront des données sur la sécurité alimentaire et sur l'état nutritionnel qui serviront de fil conducteur à la programmation. Le cas échéant, des évaluations rapides seront menées pour s'assurer que les groupes les plus vulnérables du point de vue nutritionnel reçoivent bien des rations complémentaires conformes aux dosages fixés.
28. L'IPSR 10062.2 s'attachera particulièrement à couvrir les besoins en aide alimentaire des réfugiés, des rapatriés, des PDI, des soldats démobilisés et des communautés affectées par les conflits et les aléas climatiques. Les groupes vulnérables d'un point de vue nutritionnel tels que les personnes âgées, les femmes enceintes, les mères allaitantes, les enfants et les malades chroniques bénéficieront également de l'assistance du PAM.
29. Les carences en micro nutriments étant généralisées au sein de la population visée par l'IPSR, il est important d'inclure dans l'assortiment alimentaire des produits enrichis (mélange maïs-soja, huile enrichie, sel iodé). De la farine de céréales enrichie sera distribuée, en particulier pour les interventions nutritionnelles et pour les activités vivres pour formation (VFP) qui visent les adolescentes. Les bénéficiaires recevront des conseils sur les meilleurs modes de préparation des aliments et de conservation du combustible, ainsi que sur les régimes équilibrés et les aliments riches en micronutriments.
30. Les bénéficiaires ont souvent aussi besoin d'articles non alimentaires tels que du matériel didactique ou des articles sanitaires. Le besoin d'argent les pousse souvent à échanger une partie de leur ration contre des espèces, réduisant ainsi à néant les objectifs nutritionnels sur lesquels repose le calcul des rations.

### **Le rôle de l'aide alimentaire**

31. L'aide alimentaire est indispensable aux réfugiés qui vivent dans les camps. Elle est souvent la seule garantie d'un apport nutritionnel journalier adéquat pour ces populations vulnérables exposées à l'insécurité alimentaire, et les incite à participer aux activités visant à reconstituer leurs actifs matériels ou à renforcer leurs connaissances et leurs compétences. La distribution générale de secours répondra aux besoins nutritionnels de



base des populations vivant dans les camps, et des ménages les plus vulnérables qui, faute de production suffisante, sont dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins.

32. Dans le cadre des programmes d'alimentation thérapeutique et complémentaire, des rations alimentaires ciblées seront fournies aux populations exposées à la malnutrition, parmi lesquelles les femmes et les enfants. L'aide alimentaire est destinée à appuyer des activités permettant aux communautés, en particulier les jeunes filles et les femmes, d'avoir une meilleure maîtrise de leur destin grâce à l'acquisition de compétences pratiques; elle servira également à encourager la fréquentation scolaire. L'aide alimentaire fournie aux centres de santé intégrés aura pour objectif d'accroître la participation des femmes et des enfants aux programmes médicaux et nutritionnels.
33. Les rations proposées par chaque Bureau de pays tiennent compte des besoins alimentaires des différentes catégories de bénéficiaires: assortiment alimentaire complet pour les ménages de réfugiés, enveloppes de rapatriement, alimentation scolaire, activités VPF, vivres-contre-travail (VCT), et alimentation thérapeutique et complémentaire. La composition de tous ces types de rations a servi de base pour calculer les besoins totaux de vivres de l'IPSR (voir annexe 1).

<b>TABLEAU 1: BESOINS D'AIDE ALIMENTAIRE POUR LES PAYS DE LA RÉGION DES GRANDS LACS POUR TROIS ANS (2006–2008) (TONNES)</b>							
<b>Pays</b>	<b>Céréales</b>	<b>Légumineuse</b>	<b>Huile</b>	<b>Mélange maïs-soja</b>	<b>Sucre</b>	<b>Sel</b>	<b>Total</b>
Burundi	133 033	72 257	18 722	11 866	332	2 188	<b>238 397</b>
Rwanda	72 206	30 497	6 575	1 140	4 039	1 273	<b>115 730</b>
Tanzanie	163 512	46 224	8 208	19 872	540	3 834	<b>242 190</b>
<b>Total</b>	<b>368 751</b>	<b>148 978</b>	<b>33 505</b>	<b>32 877</b>	<b>4 911</b>	<b>7 295</b>	<b>596 317</b>

### Approches du programme

34. La distribution générale de rations alimentaires permettra de maintenir un état nutritionnel acceptable chez les bénéficiaires; les programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique seront destinés aux femmes et aux enfants atteints de malnutrition. Les bénéficiaires entièrement tributaires d'une aide alimentaire extérieure recevront une ration complète de 2 100 kilocalories par jour: cette catégorie comprend les réfugiés, les PDI, et les rapatriés ne disposant pas de terres à cultiver ou ne pouvant réintégrer leur village d'origine.
35. Les interventions nutritionnelles seront réalisées dans les centres d'alimentation thérapeutique et complémentaire, et seront organisées sur la base des résultats d'enquêtes nutritionnelles, des indicateurs supplétifs fournis par les services médicaux et des données recueillies régulièrement par les sites sentinelles. La durée des programmes d'alimentation complémentaire sera portée de trois à six mois pour les femmes enceintes et les mères allaitantes, compte tenu de leurs besoins nutritionnels plus élevés. Le programme de rations complémentaires pour les femmes participant au programme de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant aura dorénavant une durée de 18 mois.
36. Les activités de redressement s'emploieront à restaurer les moyens de subsistance et à renforcer la résistance aux chocs économiques. Les activités VCT et VPF permettront aux bénéficiaires ciblés de créer et de conserver des actifs productifs afin de préserver leurs moyens de subsistance et d'améliorer leur accès aux services sociaux. Toutes les interventions se feront en conformité avec les engagements renforcés du PAM en faveur



des femmes (ERF). Les activités VCT et VPF ne devront pas être trop astreignantes en raison du taux de prévalence élevé du VIH/sida au sein des communautés ciblées. Les actifs créés devront avoir une valeur suffisante pour que tous les participants puissent en bénéficier, indépendamment de leur sexe et de leur statut sérologique. Les activités visant à la création d'actifs prendront en considération les contraintes propres à la vie dans les camps, les impératifs de sécurité et de protection des femmes bénéficiaires, et de respect de l'environnement.

37. L'intervention fournira une assistance aux anciens soldats durant les phases de démobilisation, de récupération et de réintégration, dans le cadre d'activités VCT et VPF. Les activités VCT concerneront surtout, comme par le passé, les rapatriés et les paysans sans terre, vivant dans des zones exposées à l'insécurité alimentaire chronique où les précipitations insuffisantes provoquent des mouvements de population saisonniers. Figurent au nombre des activités prioritaires l'aviculture, les travaux agricoles utilisant les techniques de rétention d'eau, ainsi que des activités de construction faisant appel à des techniques peu sophistiquées et peu innovantes, qui seront mises en oeuvre pour faciliter la réintégration des rapatriés.
38. Afin d'aider les enfants non-scolarisés vivant dans des communautés démunies, des partenariats seront mis en place avec des ONG compétentes dans les domaines des enfants non-scolarisés, de la réfection des routes, du reboisement, et de la construction d'écoles et d'antennes sanitaires.
39. Les achats de maïs, de farine de maïs, de haricots, de mélange maïs-soja et de sel seront effectués au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie et au Rwanda. Si l'on se fonde sur la répartition des achats réalisés précédemment, 11 pour cent des produits alimentaires seront achetés dans la région, 21 pour cent dans les pays concernés et 68 pour cent seront importés. Un crédit budgétaire a été prévu pour développer les capacités de meunerie au Rwanda, en Tanzanie et au Burundi, afin d'améliorer la qualité du traitement et du conditionnement des céréales achetées dans ces pays. Le PAM fera usage de son propre système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS).
40. Les Bureaux de pays du PAM travailleront en collaboration avec différents partenaires, les organismes des Nations unies et les ONG, dans le but de promouvoir le processus de planification national et interorganisations grâce au Bilan commun de pays, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), au processus d'appel de fonds consolidé et aux travaux d'élaboration de développement de scénarios interorganisations menés par le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

## Évaluation des risques

41. Le succès de l'IPSR 10062.2 sera conditionné par la mobilisation de ressources en quantité suffisante pour garantir un stock tampon de deux mois ainsi qu'un approvisionnement régulier. L'IPSR 10062.2 sera exécutée conformément aux résultats de l'examen des procédures de l'organisation (BPR), ce qui permettra d'utiliser au mieux les ressources en espèces et de livrer l'aide alimentaire en temps voulu. En outre, le projet bénéficiera d'une souplesse financière accrue conférée par la "comptabilisation commune", et la possibilité d'emprunter des fonds, en accord avec le modèle BPR; ces avantages faciliteront particulièrement les achats locaux et régionaux de produits alimentaires, et permettront de réduire sensiblement des délais de livraison.
42. Au Burundi, le processus de paix et les programmes de transition sont en place. Malgré le report fréquent des échéances, tout porte à croire que la transition politique prévue sera effective d'ici à la fin de l'année 2005. Les élections associées aux processus de transition suscitent des incertitudes, en particulier en RDC et dans une certaine mesure au Burundi,



ce qui pourrait avoir un impact sur les rapatriements de réfugiés en provenance de Tanzanie et du Rwanda.

### Buts et objectifs

43. La présente IPSR a pour but de contribuer aux activités d'aide humanitaire et de redressement destinées à assurer la sécurité alimentaire des réfugiés, des rapatriés, des PDI et d'autres groupes vulnérables affectés par les conflits prolongés et les perturbations climatiques frappant la région des Grands Lacs; elle vise également à accélérer le rapatriement des réfugiés. Les principaux objectifs de l'IPSR sont les suivants:
- Réduire ou stabiliser les taux de malnutrition aiguë chez les réfugiés, les PDI et les autres populations très vulnérables (OS1);
  - Renforcer les compétences et les moyens à la disposition des ménages et des communautés pour faire face aux chocs et à l'insécurité alimentaire (OS2);
  - Améliorer l'état nutritionnel et sanitaire des enfants, des mères et des adolescentes des populations réfugiées, ainsi que celui des ménages ou individus exposés à une forte insécurité alimentaire au sein des communautés ciblées (OS.3);
  - Réduire les écarts de scolarisation et de fréquentation scolaire entre les garçons et les filles dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM (OS4); et
  - Renforcer les capacités du gouvernement ayant trait à la planification et à la gestion des programmes nationaux à assise alimentaire (OS5);
44. L'IPSR régionale contribue à la réalisation des OS 1 à 5 du PAM et des OMD 2 à 5 (éducation, égalité entre les sexes, mortalité infantile et santé maternelle) en conformité avec les priorités nationales établies par les gouvernements.

---

## PLAN D'EXECUTION PAR COMPOSANTE

### Principales composantes du programme

45. **Secours est redressement:** les activités se poursuivront pendant toute la durée de l'IPSR (2006–2008). Les interventions d'urgence mettront en oeuvre des programmes d'alimentation générale et d'alimentation sélective pour les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de sous-alimentation modérée ou sévère. Les activités de redressement seront axées sur la protection sociale (alimentation complémentaire, activités VCT et VPF).
46. **Alimentation générale:** la composante secours représente 59 pour cent de l'aide alimentaire et les activités de redressement 41 pour cent.
47. **Alimentation sélective:** destinés à prévenir la malnutrition, les programmes de santé maternelle et infantile cibleront les femmes enceintes et les mères allaitantes vivant dans les communautés les plus défavorisées et dans les camps de réfugiés et aux alentours. Au titre de cette composante, tous les pays établiront ou renforceront des partenariats avec les organismes qui offrent des traitements antirétroviraux aux femmes séropositives afin de prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant.
48. **Activités de redressement:** le volet redressement, par le biais des programmes de protection sociale, portera assistance aux groupes vulnérables au moyen de programmes d'alimentation complémentaire et d'activités VCT et VPF. Les activités d'alimentation complémentaire seront élargies pendant l'exécution de l'IPSR compte tenu de leur effet



positif sur les taux de scolarisation dans le cycle primaire au sein des communautés les plus défavorisées, et sur l'élimination des disparités de scolarisation croissantes entre les garçons et les filles (en incitant les filles à ne pas abandonner l'école).

49. En République unie de Tanzanie, le PAM prévoit d'élargir les programmes d'alimentation complémentaire aux communautés d'accueil proches des camps de réfugiés. À la fin de l'IPSR, en 2008, il serait souhaitable que le volet alimentation complémentaire soit incorporé à la prochaine phase du programme de pays. Au Burundi, le volet alimentation complémentaire comprendra la distribution de rations à emporter pour inciter les filles à fréquenter l'école dans les régions où les taux de scolarisation sont insuffisants et les écarts entre les garçons et les filles sont importants.
50. Les activités VCT seront conduites en appui aux programmes de reconstruction et de la réhabilitation, dans le but d'apporter une aide économique temporaire aux communautés, en particulier aux ménages d'agriculteurs victimes de mauvaises récoltes, aux rapatriés et aux ménages dirigés par une femme. Au Rwanda et au Burundi, le PAM poursuivra son appui aux projets visant à relancer les activités agricoles, à remettre en état les écoles, les centres de santé et les routes, et à protéger l'environnement.
51. Les activités VPF, centrées sur la réinsertion sociale et professionnelle et sur la formation agricole, aideront les personnes ciblées (rapatriés, agriculteurs victimes de la sécheresse et communautés d'accueil) à acquérir des compétences professionnelles et pratiques sur le marché du travail qui leur permettront de gagner leur vie. Les femmes, en particulier, seront enrôlées dans des programmes de formation professionnelle et d'activités rémunératrices.
52. Le PAM poursuivra son soutien aux programmes de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinstallation au Burundi et au Rwanda. Une aide alimentaire sera fournie durant le processus de démobilisation sous forme d'activités VPF et VCT, aux anciens combattants, aux familles de soldats démobilisés et aux jeunes filles qui ne peuvent faire d'études à cause des conflits ou de l'insécurité.

## **Bénéficiaires**

53. Dans le cadre de l'IPSR régionale 10062.2, le PAM distribuera des produits alimentaires à 2,4 millions de réfugiés, de PDI, de rapatriés et de ménages victimes de catastrophes naturelles. Les groupes vulnérables du point de vue de la nutrition (personnes âgées, adolescents, femmes enceintes, mères allaitantes, enfants et malades chroniques) seront identifiés au moyen de l'analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV), de missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires, de missions conjointes d'évaluation et de missions d'évaluations des besoins d'urgence.



<b>TABLEAU 2: BÉNÉFICIAIRES, PAR ANNÉE ET PAR PAYS</b>				
<b>Pays</b>	<b>Première année (2006)</b>	<b>Deuxième année (2007)</b>	<b>Troisième année (2008)</b>	<b>Total pendant la durée du projet*</b>
Burundi	875 000	810 000	766 000	<b>1 505 000</b>
Dont réfugiés	8 000	8 000	8 000	<b>8 000</b>
Rwanda	545 000	441 000	423 000	<b>545 000</b>
Dont réfugiés	60 000	60 000	60 000	<b>60 000</b>
Tanzanie	402 000	382 000	302 000	<b>402 000</b>
Dont réfugiés	390 000	370 000	290 000	<b>390 000</b>
<b>Total</b>	<b>1 822 000</b>	<b>1 633 000</b>	<b>1 491 000</b>	<b>2 452 000</b>

\* Le total inclut les nouveaux bénéficiaires de chaque année du projet.

54. La population de la région est très jeune: l'âge médian se situe entre 16 et 18 ans. Ceci est particulièrement visible dans les camps de réfugiés de l'ouest de la Tanzanie où 60 pour cent de la population a moins de 18 ans. En 2003, l'espérance de vie oscillait entre 39 et 44,4 ans. Le taux d'alphabétisation des adultes se situe entre 48 et 78 pour cent, le taux concernant les femmes étant considérablement inférieur. Le taux de scolarisation net pour le primaire pour l'ensemble de la population oscille entre 47 et 75 pour cent, alors que 98 pour cent des enfants vivant dans les camps de réfugiés sont scolarisés. Le taux de prévalence du VIH/sida se situe entre 5,1 et 8,8 pour cent. Les femmes enceintes de 15 à 24 ans sont particulièrement exposées: lors d'analyses de sang de routine pratiquées dans les centres de santé prénatale de la région, entre 7 et 13,6 pour cent des jeunes femmes se sont révélées séropositives<sup>2</sup>.
55. En raison des incertitudes entourant le rythme des rapatriements en provenance de Tanzanie et les processus de transition au Burundi et en RDC, le nombre des bénéficiaires de la prochaine phase de l'IPSR régionale 10062.2 a été calculé par extrapolation à partir des chiffres dont dispose le HCR sur les réfugiés dans la région.

### Mécanismes d'approbation des activités

56. Les activités VPF et les programmes d'alimentation complémentaire proposés par les agences partenaires seront approuvés par le PAM en consultation avec les départements des gouvernements compétents. Les ONG partenaires devront sélectionner les participants aux stages de formation sur la base de processus participatifs et respectueux de la parité homme-femme. Des critères de sélection appropriés seront appliqués pour accorder la priorité aux ménages dirigés par les femmes, aux personnes âgées, aux individus et aux familles n'ayant pas de possibilité de se procurer des revenus supplémentaires ou de subvenir à leurs besoins alimentaires.
57. Les activités VCT bénéficiant aux populations d'accueil seront organisées d'un commun accord par les autorités de district, les ONG partenaires et le PAM. Les ONG sélectionneront les participants sur la base des critères retenus pour déterminer le niveau de pauvreté.

<sup>2</sup> Compilation des données de "Epidemiological update report 2004" UNICEF/OMS/ONUSIDA. 2004. Disponible à [www.who.int/entity/wer/2004/en:CIA.2004.World](http://www.who.int/entity/wer/2004/en:CIA.2004.World) fact Book 2004. Disponible à [www.geoplance.com/hottopics/ciawfb/factbook/default.asp](http://www.geoplance.com/hottopics/ciawfb/factbook/default.asp); et UNDP 2004. *Human development report 2004*. Disponible à [hdr.undp.org/reports3global/2004](http://hdr.undp.org/reports3global/2004).



## Renforcement des capacités

58. Le PAM continuera d'améliorer les compétences des organismes gouvernementaux en renforçant son appui à la prévention et à la préparation aux urgences par le biais de l'ACV, en mettant en place des systèmes d'alerte rapide, et des mécanismes de planification prévisionnelle. En coopération avec ses partenaires, il s'emploiera également à renforcer les compétences des communautés en matière de protection sociale. En conformité avec les Objectifs stratégiques, l'IPSR 10062.2 fournira un appui technique aux gouvernements dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des stratégies nationales de protection des populations en cas de catastrophe naturelle ou causées par une intervention humaine.
59. L'insécurité alimentaire relative affectant l'ouest de la Tanzanie exige la mise en œuvre de programmes de formation novateurs. L'IPSR 10062.2 continuera à encourager l'esprit d'entreprise au niveau local: à titre d'exemple, 23 pour cent des produits alimentaires destinés aux camps de réfugiés ont été achetés dans la région durant la période 2002–2003.
60. Les ONG partenaires et les organisations de la société civile à assise communautaire se verront offrir des formations en matière de parité hommes-femmes, de VIH/sida et de systèmes locaux rudimentaires d'alerte rapide.

## Services logistiques

61. L'IPSR 10062.2 utilisera le dispositif logistique mis en place pour les deux IPSR régionales antérieures. Le réseau de transports terrestres comporte deux couloirs principaux, Mombasa pour le nord et Dar-es-Salaam pour le sud, disposant tous deux de voies ferrées très largement utilisées pour l'acheminement de l'aide alimentaire.
62. En 2004 et 2005, les capacités de transport ferroviaire ont été brutalement réduites en raison du manque d'investissements et d'entretien dans de nouveaux équipements. La privatisation des chemins de fer en République unie de Tanzanie, au Kenya et en Ouganda devrait permettre de retrouver les bons niveaux des années précédentes où 80 pour cent des articles nécessaires aux projets étaient acheminés par voie ferrée. Entre-temps, le transport routier est devenu le mode de transport le plus fiable et le plus rapide pour acheminer les cargaisons, en particulier en l'absence de stocks tampons ou lorsque l'approvisionnement se fait en flux tendu.
63. En raison de l'augmentation du trafic de marchandises dans la région, l'aide alimentaire associée à cette IPSR devra passer en grande partie par le couloir sud. Les produits alimentaires destinés au Rwanda et au Burundi continueront d'être acheminés en traversant la République unie de Tanzanie (par voie ferrée ou voie terrestre) vers les centres de transit d'Isaka et de Kigoma. D'Isaka, les vivres seront expédiés par route à Ngozi et Kigali. De Kigoma, les cargaisons seront acheminées par barge à Bujumbura. Les camps de réfugiés situés en Tanzanie continueront de recevoir les produits expédiés par la route de Kigoma et d'Isaka, avec pour destination les points de livraison avancés (PLA) déterminés conjointement par le PAM et le HCR.
64. Le transport routier longue-distance sera assuré par des entrepreneurs privés tanzaniens ou kenyans sous contrat. Tant que les transporteurs privés refuseront de se rendre dans les régions encore peu sûres du Burundi, le PAM continuera d'utiliser son propre parc stratégique de camions pour assurer le transport des vivres entre Isaka et le Burundi.
65. Des locaux d'entreposage d'une capacité de 80 000 tonnes seront nécessaires pour l'IPSR 10062.2. Les installations de meuneries du PAM d'Isaka, Bujumbura, Ngozi et Kampala, d'une capacité annuelle de 30 000 tonnes, resteront en activité pour les besoins de l'opération. Le PAM a constitué à Kampala et à Isaka des stocks stratégiques



d'équipements logistiques et de télécommunication, destinés à permettre une intervention rapide en cas d'urgence dans la région.

66. Une nouvelle matrice multi-niveaux utilisée pour l'estimation des coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) permettra de répondre aux exigences des bureaux de pays et des donateurs en tenant compte de la zone d'achat des produits (achat outremer, régional ou local) dans le calcul des coûts de transport prévisionnels. Selon les nouvelles estimations, le tarif TTEM s'établit en moyenne à 144,63 dollars la tonne pour l'IPSR 10062.2. La ventilation par produit et par provenance donne les tarifs différentiels suivants: 185,04 dollars la tonne pour les produits acheminés d'outremer; 129,46 dollars la tonne pour les achats régionaux; et 48,66 dollars la tonne pour les achats locaux.
67. Les vivres associés à l'IPSR seront transportés autant que possible, pendant les périodes creuses du trafic commercial afin d'assurer une meilleure rentabilité des opérations logistiques. Les coûts estimatifs de TTEM comprennent les coûts de déchargement et de manutention au port d'entrée, de transport jusqu'aux centres de transit, de transport par camion ou par barge jusqu'aux points de livraison avancés et enfin les coûts de distribution. Les tarifs seront revus régulièrement pour tenir compte de l'évolution des tarifs de transport et utiliser au mieux les contributions des donateurs.

## Suivi et évaluation

68. Le suivi des performances sera réalisé sur la base de cadres logiques préparés par chaque pays participant. Le cadre logique fournit des indicateurs de performance pour chaque résultat et explique comment les données devront être collectées (voir annexe III).
69. Les résultats fournis par l'ACV et par les études des stratégies de survie permettront d'analyser et de suivre les changements intervenus en termes de vulnérabilité et de mécanismes de survie. L'analyse informelle de données secondaires complètera les évaluations officielles. Pour l'assistance aux réfugiés, les informations collectées chaque année lors des missions d'évaluation conjointes fourniront des informations sur les changements intervenus dans les moyens de subsistance des bénéficiaires et sur l'impact de l'aide alimentaire. Tous les rapports périodiques comporteront des analyses sexospécifiques.
70. Les données nutritionnelles concernant les enfants atteints de malnutrition seront collectées dans les centres d'alimentation. Toute variation du nombre des inscriptions dans les centres d'alimentation complémentaire qui pourra être interprétée comme une augmentation du taux de malnutrition sera prise en compte, afin d'intervenir avant que la situation ne se dégrade. Des enquêtes nutritionnelles conjointes seront réalisées chaque année au Rwanda et en Tanzanie où il n'existe aucun système de surveillance nutritionnelle au niveau national. Le cas échéant, des enquêtes seront effectuées avec les partenaires du PAM sur des bases aléatoires.
71. Les bureaux de pays et les partenaires seront chargés de collecter et d'analyser les données relatives aux résultats à court terme, aux résultats à plus long terme, et à l'impact de l'aide alimentaire. Le bureau régional veillera à ce que les bureaux de pays disposent des compétences techniques nécessaires à l'établissement des données de référence, à la gestion de bases de données nationales et régionales et de systèmes communs de suivi; il veillera également à ce qu'ils soient en mesure de conduire des examens annuels, des examens à mi-parcours, ainsi que des évaluations en fin de projet.



72. Les bureaux de pays recevront régulièrement un retour d'information basé sur l'analyse des indicateurs de résultats. Les rapports mettront l'accent sur: i) les performances opérationnelles en matière de mobilisation et de gestion des ressources, de mise en oeuvre des activités, et de résultats, ii) les événements importants ayant affecté la situation dans le pays et iii) les implications pour l'IPSR, les partenariats, la coordination et la logistique.
73. Avec la participation des parties prenantes, le bureau régional et les bureaux de pays conduiront des évaluations annuelles, des évaluations à mi-parcours, ainsi qu'une évaluation à la fin de l'intervention. La qualité des opérations sera rehaussée par des autoévaluations en continu, ainsi que par la mise en commun des meilleures pratiques et des enseignements tirés d'expériences précédentes.

### **Mesures de sécurité**

74. Malgré la stabilisation observée au Burundi et la consolidation des efforts de paix au Rwanda, la crise qui sévit en RDC affecte l'ensemble de la région. Le PAM, en coopération avec ses partenaires, assurera la protection du personnel de terrain et des femmes bénéficiaires en installant les sites de distribution à des emplacements relativement sûrs. Au Rwanda, il reste nécessaire de surveiller la situation dans les régions frontalières avec la RDC et le Burundi.
75. La sécurité du personnel dans chacun des pays de la région des Grands Lacs est assurée par les structures de terrain mises en place à cet effet par les Nations unies. Au Burundi, le PAM dispose de deux agents chargés de la sécurité à plein temps. Au Rwanda, le PAM et les Nations unies sont convenues d'établir un système de sécurité commun. Une contribution financière est prévue au titre d'un mécanisme de partage des coûts, couvrant une salle de radio commune, des procédures conjointes applicables aux déplacements, et une veille radio 24 heures sur 24. Les plans d'évacuation sont régulièrement actualisés pour assurer leur conformité avec les MOSS.
76. Le PAM a renforcé la sécurité de son personnel en installant dans les véhicules et en distribuant à tous les employés des talkies-walkies, des téléphones portables et d'autres appareils de communication. La formation en matière de sécurité est obligatoire pour le personnel du PAM et pour les consultants.

### **Stratégie de retrait**

77. La situation dans la région devrait se stabiliser au cours des deux ou trois prochaines années, ce qui ouvrirait la voie au rapatriement de la plupart de réfugiés. Au fur et à mesure qu'une paix durable s'instaurera dans la région, les dernières activités de l'IPSR seront absorbées par les divers programmes de pays.
78. Les bureaux de pays mettront à profit leurs compétences spécialisées en matière de programmes d'aide alimentaire pour mettre en place des réseaux de soutien au sein des communautés et gouvernements destinés à promouvoir la sécurité alimentaire. Le PAM, avec la collaboration des gouvernements, s'attachera à identifier d'autres sources de financement possibles et veillera à ce que les activités de l'IPSR soient peu à peu orientées vers le développement, par le biais des programmes de pays et des stratégies de réduction de la pauvreté élaborées au niveau des pays.

### **Mécanismes d'intervention en cas de situations imprévues**

79. Compte tenu de l'instabilité et de l'irrégularité des conditions climatiques affectant la région des Grands Lacs, il est impératif que le PAM continue à suivre les informations



fournies par les systèmes d'alerte rapide, et à soutenir les mécanismes d'intervention en cas d'urgence, en coopération avec les gouvernements et d'autres partenaires. Le compte d'intervention immédiate (CII) offre la souplesse nécessaire à une réaction rapide. En cas de rupture d'approvisionnement ou d'augmentation inattendue des besoins de secours, le PAM procèdera à un réaménagement des priorités d'allocation alimentaire, sans exclure un changement de la répartition des produits entre les pays participants.

80. Le plan d'intervention d'urgence en place pour la région des Grands Lacs prend en compte l'instabilité de la région et les facteurs qui pourraient avoir un impact sur l'IPSR 10062.2. Le Bureau régional, en consultation avec les bureaux de pays, a préparé un plan d'intervention régional qui envisage différents scénarios et sera actualisé régulièrement. Lors de l'établissement du budget triennal de l'IPSR 10062.2, il a été tenu compte de différents facteurs de risques, et un stock tampon de deux mois a été prévu.

---

## RECOMMANDATION

81. Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR 10062.2 destinée à venir en aide à 2,4 millions de bénéficiaires pendant une période de trois ans (2006–2008). Le coût total pour le PAM s'élève à 354,8 millions de dollars et la valeur des produits alimentaires à 151,4 millions de dollars.



## ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits			
Céréales	324 408	195	63 259 560
- Farine de maïs	44 343	195	8 646 885
- Légumineuses	148 978	288	42 905 664
- Huile végétale	33 505	718	24 056 590
- Sel iodé	7 295	220	1 604 900
- Mélange maïs-soja	32 877	279	9 172 683
- Sucre	4 911	360	1 767 960
<b>Total, produits</b>			<b>44 620 387</b>
Transport extérieur			40 782 120
Transport terrestre			
<b>Total partiel TIEM</b>			<b>45 441 210</b>
<b>Total TTEM</b>			<b>86 223 330</b>
Autres coûts opérationnels directs			6 566 000
<b>Total coûts opérationnels directs</b>			<b>288 823 959</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir annexe II pour les détails)</b>			
<b>Total coûts d'appui directs</b>			<b>42 747 858</b>
Coûts d'appui indirects (7%)			23 210 027
<b>COÛTS TOTAUX POUR LE PAM</b>			<b>354 781 844</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits peut varier en fonction des disponibilités.



**ANNEXE II**

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel</b>	
Personnel international du cadre organique	13 943 430
Personnel national du cadre organique	962 118
Personnel national des services généraux	12 926 355
Assistance temporaire	135 000
Heures supplémentaires	62 000
Incitations	2 466 000
Consultants internationaux	475 000
Consultants nationaux	80 000
Volontaires des Nations Unies	675 000
Voyages officiels du personnel	1 496 562
Formation et perfectionnement du personnel	592 715
<b>Total partiel</b>	<b>33 814 180</b>
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location de locaux	1 628 769
Services collectifs (général)	357 946
Fournitures de bureau	369 491
Communication et services TI	785 197
Assurances	245 000
Réparation et entretien du matériel	318 224
Coût d'entretien et de fonctionnement des véhicules	1 178 595
Autres dépenses de bureau	486 136
Services des organisations des Nations Unies (part revenant au PAM du coût commun des Nations Unies à Nairobi)	1 173 000
<b>Total partiel</b>	<b>6 542 358</b>
Coûts d'équipement et autres coûts fixes	
Véhicules	1 330 000
Matériel télécommunication/TI	833 320
Mobilier, outils et matériel	228 000
<b>Total partiel</b>	<b>2 391 320</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>42 747 858</b>



## ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR RÉGION DES GRANDS LACS 10062.2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risque
<b>Résultats à court terme 1.1:</b>		
<b>Objectif:</b> Contribuer à la paix et à la sécurité alimentaire de groupes exceptionnellement vulnérables (réfugiés, rapatriés, PDI, ménages et communautés d'accueil et affectés par la sécheresse au Burundi, au Rwanda et en République unie de Tanzanie	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Proportion de ménages exposés à l'insécurité alimentaire dans les communautés ciblées.</li> <li>2. Pourcentage des ménages dont la sécurité alimentaire s'est améliorée.</li> </ol>	
<b>OS 1: Sauver des vies dans les situations de crise</b>		
<b>Résultat à plus long terme 1:</b>		
Taux bruts de mortalité et de malnutrition aiguë chez les PDI, les populations vulnérables et les réfugiés abaissés ou stabilisés (Bur: 630 886; Rwa: 339 000; Tanz: 392 500).	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux bruts de mortalité chez les bénéficiaires ciblés (objectif &lt;1/10 000/jour pour les adultes et &lt;2/10 000/jour pour les enfants de moins de 5 ans).</li> <li>2. Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans dans les communautés ciblées (objectif &lt;10%).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lutte contre les autres causes profondes de la malnutrition: épidémie de malaria, vers intestinaux, services de santé, eau et assainissement, production vivrière et disponibilité de services sociaux.</li> <li>2. Paix instaurée dans les pays ciblés et la région des Grands Lacs.</li> </ol>
<b>Résultat à plus long terme 1.1:</b>		
Accès accru aux vivres pour les populations en situation d'insécurité alimentaire grave. [Bur.:524 685; Rwa: 250 000].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de personnes qui recourent à une aide alimentaire, par catégorie, groupe d'âge et sexe.</li> <li>2. Quantités de vivres distribuées, par produit et par période.</li> <li>3. Temps moyen écoulé entre l'évaluation et la distribution des vivres.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les partenaires/gouvernements assurent l'accès à des services de base de qualité.</li> <li>2. Critères de ciblage établis et respectés.</li> <li>3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>
<b>Résultat à court terme 1.2:</b>		
Populations souffrant de malnutrition sévère recevant des rations alimentaires thérapeutiques et complémentaires [Bur: 87,917; Rwa: 24,000; Tanz: 650].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de personnes souffrant de malnutrition qui reçoivent une aide alimentaire par catégorie de bénéficiaires, groupes d'âge et sexes.</li> <li>2. Quantités de vivres distribuées, par produit et par période.</li> <li>3. Nombre de jours nécessaires en moyenne au rétablissement d'un malade.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les partenaires/gouvernements assurent l'accès à des services de base de qualité.</li> <li>2. Critères de ciblage établis et respectés.</li> <li>3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>



### ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR RÉGION DES GRANDS LACS 10062.2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risque
<b>Résultat à court terme 1.3:</b>		
Distribution aux réfugiés de rations répondant aux besoins nutritionnels et énergétiques journaliers minimum dans les camps [Bur: 10,000; Rwa: 65,000; Tanz: 390,000].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de réfugiés recevant une aide alimentaire, par sexe et par groupe d'âges.</li> <li>2. Quantités de vivres distribuées, par produit et par période.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les réfugiés consomment ou obtiennent un échange équitable pour les rations alimentaires distribuées ou les échangent de façon équitable.</li> <li>2. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>
<b>Résultat à court terme 1.4:</b>		
Distributions de repas aux patients hospitalisés et à leurs proches. [Bur: 8,284; Tanz: 1,850].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de patients recevant une aide alimentaire par catégorie de bénéficiaires, par groupe d'âge et par sexe.</li> <li>2. Nombre de proches recevant une aide alimentaire par sexe.</li> <li>3. 3 quantités de vivres distribuées, par produit et par période.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les hôpitaux et les centres de santé disposent de personnel médical, de matériel, de médicaments et de services en quantité suffisante pour le traitement des malades.</li> <li>2. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>
<b>OS 2: Protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs futurs</b>		
<b>Résultat à plus long terme 2:</b>		
Capacité accrue à gérer les chocs et à subvenir aux besoins alimentaires. [Bur: 681,598; Rwa: 317,500; Tanz: 3,500].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduction de la proportion des bénéficiaires susceptibles de bénéficier de l'aide alimentaire d'urgence.</li> <li>2. Proportion des bénéficiaires ayant accès aux actifs collectifs.</li> <li>3. Pourcentage de la population recevant une formation pratique.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Environnement stable permettant aux communautés de bénéficier de la formation professionnelle et des actifs créés ou remis en état.</li> <li>2. D'autres intervenants humanitaires contribuent au développement humain.</li> </ol>
<b>Résultat à court terme 2.1:</b>		
Les bénéficiaires cibles participent aux activités de création d'actifs et aux activités génératrices de revenus appuyées par une aide alimentaire [Bur: 326,573; Rwa: 51,500; Tanz: 1,500].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de bénéficiaires participant aux activités de création d'actifs et génératrices de revenus, par sexe.</li> <li>2. Quantités de vivres distribuées, par type d'actifs, par produit et par période.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Participation égale des hommes et des femmes à l'identification, la mise en oeuvre et la gestion des activités de création d'actifs dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire.</li> <li>2. Structures de gestion durable pour les actifs existants.</li> <li>3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>



## ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR RÉGION DES GRANDS LACS 10062.2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risque
	3. Nombre d'actifs physiques matériels remis en état/ créés, par type. 4. Pourcentage de femmes au sein des comités de gestion des activités VCT/VPF. 5. Pourcentage d'actifs créés par les communautés.	4. Disponibilité d'un budget adéquat pour les articles non alimentaires destinés aux activités génératrices de revenus.
<b>Résultat à court terme 2.2:</b>		
Bénéficiaires cibles recevant une formation professionnelle [Bur: 18,798; Rwa: 11,000; Tanz: 2,000].	1. Nombre de personnes participant aux activités créatrices d'actifs et aux activités génératrices de revenus, par sexe. 2. Types de connaissances et de compétences fournies par les activités VPF. 3. Quantité de vivres distribuée, par produit et par période.	1. Participation égale des hommes, des femmes et des adolescentes aux activités de formation aux compétences et d'acquisition de connaissances. 2. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet. 3. Partenaires d'exécution possédant des compétences pertinentes disponibles pour former les communautés dans les domaines appropriés.
<b>Résultat à court terme 2.3:</b>		
Aide aux rapatriés pour la réinstallation et la réintégration au Burundi et au Rwanda. [Bur: 29,666; Rwa: 255,000].	1. Nombre de rapatriés recevant une aide alimentaire, par sexe, par groupe d'âges et par localité. 2. Quantité de vivres distribué, par produit et par période. 3. Pourcentage de rapatriés ayant reçu une aide alimentaire qui se réinstallent dans leur communauté.	1. Les rapatriés arrivent à se réinstaller avec une ration de trois mois par ménage. 2. Les rapatriés restent dans leurs communautés d'origine. 3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.
<b>Résultat à court terme 2.4:</b>		
Les agriculteurs exposés à une insécurité alimentaire saisonnière au Burundi reçoivent des rations dans le cadre du programme de protection des semences. [Bur: 303,054].	1. Nombre d'agriculteurs exposés à l'insécurité alimentaire recevant des rations dans le cadre du programme de protection des semences, par sexe et par groupe d'âges. 2. Quantité de vivres distribuée, par produit et par période. 3. Quantité d'aide pour la protection des semences, par surface cultivée.	1. Ciblage efficace et utile des agriculteurs dans le besoin. 2. Les vivres distribués sont consommés par les agriculteurs ciblés. 3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.



### ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR RÉGION DES GRANDS LACS 10062.2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risque
<b>Résultat à court terme 2.5:</b>		
Les anciens combattants démobilisés au Burundi reçoivent des rations alimentaires. [Bur: 3,501].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'anciens combattants recevant des rations de réinstallation, par sexe.</li> <li>2. Nombre de personnes ciblées consommant des rations de réinstallation.</li> <li>3. Quantité de vivres distribuée, par produit et par période.</li> <li>4. Pourcentage d'anciens combattants réintégrés /réinstallés dans leur communauté.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les anciens combattants sont enregistrés par le gouvernement.</li> <li>2. Les anciens combattants restent dans leur communauté d'origine.</li> <li>3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>
<b>OS 3: Contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel et sanitaire des enfants, des mères et des autres groupes/personnes vulnérables</b>		
<b>Résultat à plus long terme 3:</b>		
Amélioration de l'état nutritionnel et sanitaire des bénéficiaires ciblés. [Bur: 453,746; Rwa: 37,500; Tanz: 21,700].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prévalence de malnutrition aiguë chez les femmes adultes (objectif: pour les femmes IMC &gt;18.5 ou pour le faible poids de naissance &gt;2.5).</li> <li>2. Prévalence de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans (objectif 10% poids/taille).</li> <li>3. Prévalence de l'anémie chez les bénéficiaires ciblés (objectifs pour les femmes enceintes 110 g/litre et pour les mères allaitantes 120 g/litre).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les autres causes de la malnutrition et de l'anémie sont prises en compte (épidémies de malaria, infections parasitaires, faible production vivrière).</li> <li>2. Le programme nutritionnel couvre de façon adéquate la population cible pour les articles alimentaires ; d'autres interventions sont organisées.</li> </ol>
<b>Résultat à court terme 3.1:</b>		
Les mères et les enfants souffrant de malnutrition dans les communautés ciblées reçoivent des aliments enrichis dans le cadre des programmes de santé maternelle et infantile appuyés par une aide alimentaire. [Bur: 135,900; Rwa: 7,500; Tanz: 17,500].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de personnes souffrant de malnutrition recevant des rations au titre des programmes de santé maternelle et infantile, par catégorie, par sexe et par groupes d'âges.</li> <li>2. Pourcentages de femmes menant à bien les traitements prénatals et post-natals.</li> <li>3. Quantité d'aliments enrichis en micro nutriments distribuée.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pourcentage élevé de femmes participant aux programmes de santé maternelle et infantile.</li> <li>2. Les partenaires d'exécution fournissent à temps et en quantité suffisante les articles non alimentaires nécessaires aux programmes de santé maternelle et infantile.</li> <li>3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>



### ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR RÉGION DES GRANDS LACS 10062.2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risque
<b>Résultat à court terme 3.2:</b>		
Les personnes et les ménages touchés par le VIH/SIDA reçoivent des rations enrichies en micro nutriments [ Bur: 179,356; Rwa: 10,000; Tanz: 3,000].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de personnes vivant avec le VIH/sida recevant des rations alimentaires par catégorie, par sexe et par groupe d'âge.</li> <li>2. Quantité d'aliments enrichis en micro nutriments distribuée.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une proportion élevée de malades atteints par le VIH/SIDA et de personnes vivant avec le VIH/sida participent au programme.</li> <li>2. Fourniture d'antirétroviraux et de services médicaux dans les délais et en quantité suffisante par les partenaires d'exécution.</li> <li>3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>
<b>Résultat à court terme 3.3:</b>		
Les bénéficiaires des programmes d'alimentation thérapeutique et complémentaire reçoivent des rations familiales après la fin du programme afin de leur permettre de porter le traitement contre la malnutrition à terme. [Bur: 90,273; Rwa: 20,000; Tanz: 17,500].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombres de familles de patients des centres d'alimentation thérapeutique et complémentaire recevant des rations familiales.</li> <li>2. Pourcentage de patients revenant suivre un programme d'alimentation thérapeutique et complémentaire.</li> <li>3. Quantité d'aliments enrichis en micro nutriments distribuée.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les vivres distribués aux familles ne sont pas vendus ou redistribués mais utilisés à des fins nutritionnelles par les patients.</li> <li>2. Les centres d'alimentation thérapeutique et complémentaire disposent de personnel médical, de matériel, de médicaments et de services suffisants pour traiter les malades.</li> <li>3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>
<b>Résultat à court terme 3.4:</b>		
Les groupes vulnérables des centres sociaux reçoivent des rations qui couvrent leurs besoins alimentaires quotidiens minimum. [ Bur: 48,217; Tanz: 1,200].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de personnes vulnérables recevant des rations, par catégorie, par sexe et par groupe d'âge.</li> <li>2. Quantité de vivres distribuée, par produit et par période.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les partenaires /le gouvernement assurent l'accès aux services de base de qualité.</li> <li>2. Critères de sélection efficace établis et respectés.</li> <li>3. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>
<b>OS 4: Faciliter l'accès à l'éducation et réduire les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation</b>		
<b>Résultat à plus long terme 4:</b>		
Réduction des écarts de scolarisation entre les garçons et les filles dans les écoles, taux de scolarisation et de fréquentation accrus pour les garçons et les filles dans les écoles bénéficiant de l'aide du Pam. [Bur: 392,000; Tanz: 3,000].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport garçon/fille chez les enfants scolarisés dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.</li> <li>2. Taux de fréquentation: pourcentages de garçons et de filles dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les partenaires d'exécution et les autorités locales fournissent du matériel didactique pour un apprentissage efficace.</li> </ol>



### ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR RÉGION DES GRANDS LACS 10062.2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risque
	3. Taux de scolarisation absolu : nombre de garçons et de filles scolarisés dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.	
<b>Résultat à court terme 4.1:</b>		
Vivres distribués aux écoliers dans les écoles bénéficiant de l'aide du Pam. [Bur: 392,000; Tanz: 3,000].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de garçons et de filles recevant des repas en milieu scolaire.</li> <li>2. Nombre d'écoles bénéficiant du programme d'alimentation scolaire, par catégorie.</li> <li>3. Quantité d'aliments préparée pour les repas scolaires, par produit et par période.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les parents sont prêts à envoyer les filles à l'école en nombre égal à celui des garçons.</li> <li>2. Participation des parents dans la préparation et la distribution de bons repas scolaires.</li> <li>3. Les parents de familles pauvres peuvent envoyer leurs enfants à l'école après l'introduction des programmes d'alimentation scolaire.</li> <li>4. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>
<b>Résultat à court terme 4.2:</b>		
Les rations à emporter sont distribuées aux familles pour les encourager à garder leurs enfants, garçons et filles, dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM. [Bur: 196,000].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de garçons et de filles recevant des rations à emporter.</li> <li>2. Nombre d'écoles bénéficiant des programmes d'alimentation scolaire sous forme de rations à emporter, par catégorie.</li> <li>3. Quantité de vivres distribuée sous forme de rations à emporter, par produit et par période.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le ciblage permet de sélectionner les écoles les plus défavorisées dans les régions exposées à l'insécurité alimentaire.</li> <li>2. Les parents réagissent aux programmes de rations à emporter en envoyant leurs enfants (indépendamment du sexe) à l'école.</li> <li>3. Les parents de familles pauvres peuvent envoyer leurs enfants à l'école après l'introduction des programmes d'alimentation scolaire.</li> <li>4. Filière d'acheminement des vivres fonctionnant bien pendant toute la durée du projet.</li> </ol>
<b>OS 5: Aider les gouvernements à élaborer et à gérer des programmes d'aide alimentaire nationaux</b>		
<b>Résultat à plus long terme 5:</b>		
Capacité gouvernementale renforcée pour planifier et gérer les programmes alimentaires nationaux.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'évaluations des besoins alimentaires et d'interventions menées par le gouvernement.</li> <li>2. Nombre d'instruments/méthodes du PAM adoptés par le gouvernement dans ses évaluations.</li> <li>3. Nombre de missions concernant la sécurité alimentaire menées conjointement avec le gouvernement.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Existence dans le ou les pays d'un cadre politique permettant de renforcer les capacités d'aide humanitaire.</li> </ol>

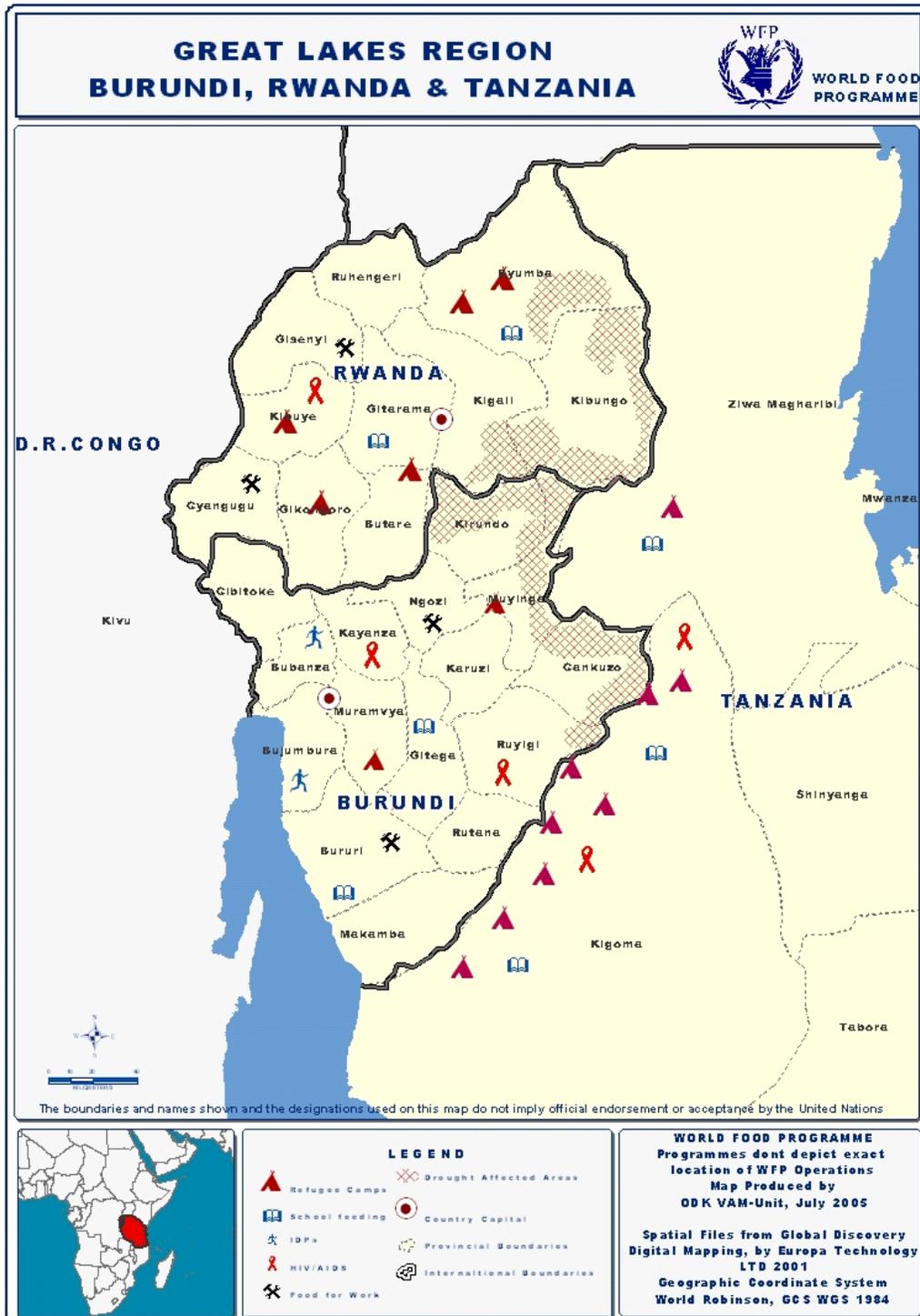


### ANNEXE III: CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR RÉGION DES GRANDS LACS 10062.2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et facteurs de risque
<b>Résultat à court terme 5.1:</b>		
Capacité accrue des gouvernements nationaux à identifier les besoins alimentaires, élaborer des stratégies et réaliser des programmes alimentaires. [Bur: trois missions conjointes d'évaluation des besoins et missions d'intervention par an avec la participation technique du gouvernement ,utilisation des méthodes et des outils d'évaluation du PAM pour identifier les besoins; Rwa: missions conjointes d'évaluation, missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires et évaluations de la sécurité alimentaire d'urgence et des stratégies de survie; Tanz: missions conjointes annuelles d'évaluation des besoins et des stratégie de survie:].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'agents des gouvernements et des partenaires d'exécution formés dans le cadre du programme d'assistance technique du PAM, par sexe.</li> <li>2. Nombre de zones où des agents ont été formés.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les agents formés continuent de travailler dans les départements chargés de la gestion ou des interventions en cas de catastrophes du gouvernement ou dans les ministères.</li> <li>2. Personnel intéressé et souhaitant acquérir des compétences et des capacités pour répondre aux catastrophes.</li> </ol>
<b>Résultat à court terme 5.2:</b>		
Établissement ou renforcement de systèmes d'alerte rapide et de bases de données pour les interventions d'urgence [Bur: deux agents techniques du gouvernement formés].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement de capacités d'alerte rapide.</li> <li>2. Nombre de bases de données créées.</li> <li>3. Nombre d'organismes utilisant les données des bases de données pour leur planification de l'aide alimentaire.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le gouvernement dispose de systèmes et de politiques de base pour mettre en place des systèmes d'alerte rapide.</li> <li>2. Les systèmes gouvernementaux d'alerte rapide existants disposent de personnel compétent en nombre suffisant.</li> </ol>
<b>Résultat à court terme 5.3:</b>		
Dialogue renforcé avec le gouvernement pour identifier les domaines potentiels d'une assistance technique et de collaboration. [Bur: coordination semestrielle, réunions consultatives techniques annuelles; Tanz: réunions de coordination avec des fonctionnaires gouvernementaux].	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de nouveaux domaines de coopération technique entre le PAM et les gouvernements.</li> <li>2. Nombre de réunions à des fins de dialogue tenues entre le PAM et les gouvernements.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le gouvernement s'intéresse toujours vivement à la gestion des programmes alimentaires.</li> <li>2. Maintien de domaines de coopération technique.</li> </ol>



ANNEXE IV



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
BPR	Examen des procédures de l'organisation
CFSAM	Mission d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires
CII	Compte d'intervention immédiate
COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits
ERF	Engagement renforcé en faveur des femmes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MOSS	Normes minimales applicables aux opérations
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
ODK	Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PLA	Point de livraison avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRSP	Document stratégique de lutte contre la pauvreté
RDC	République démocratique du Congo
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
TTEM	Coût de transport terrestre, d'entreposage et de manutention
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise
VPF	Vivres pour la formation

